

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 24 juillet 2023

Le vingt-quatre juillet deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme Frédérique MICAND, Mme CHOLAT Christine, Mme Françoise GROSS, M. GIRAUD Marc, Mme SCARCELLA Marianne, M Jean-Jacques SIBILLE,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. BRET Daniel

OBJET : LOCATION SALLE ELOI VILLE – ASSOCIATION CAPABLE

La commune est sollicitée par l'association Capable reconnue d'utilité sociale pour utiliser la salle Eloi Ville les lundis après-midi de 14h à 15h (hors période de vacances scolaires)

Cette association propose des Activités Physiques Adaptées pour les personnes à besoins spécifiques (handicap, maladie, etc.).

L'association cAPAbles est une Maison Sport-Santé a des fonctions proches de celle de Prescri'bouge.

L'association aimerait mettre en place des séances à Saint Martin de Clelles afin de réduire les déplacements des populations bénéficiaires.

L'association a besoin d'une salle accessible PMR compte tenu du public accueilli.

Madame le Maire explique que l'association souhaiterait bénéficier de l'usage de la salle gratuitement.

Madame le Maire précise que les prestations de cette association ne sont pas gratuites pour les usagers. Ces derniers doivent en effet s'acquitter d'une adhésion peu couteuse, sachant que le prix des cours est calculé en fonction du quotient familial.

Au vu de ces éléments, Madame le Maire propose de louer la salle Eloi Ville pour un montant de 50% du tarif voté soit $300€ \times 50\% = 150€$

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POU	CONTRE	ABST
-----	--------	-----------	------------	-----	--------	------

				R		.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel	ABS		-		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique			1		
SIBILLE	J-Jacques			1		
SCARCELL A	Marianne			1		
TOTAL				8		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 24 juillet 2023
 Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,
 Christine CHOLAT

